P.-L.-V. n. dont le sens reste inconnu

Un faux ménage découvre d'harmonie

Muni de ces indications, M. André, commissaire de police, put travailler sur une base solide. Il sut d'abord que la victime vivait depuis dix-huit mois environ avec un couvreur, Hyppolite De Backer, âgé de 38 ans, d'origine belge, lequel a disparu depuis le samedi 6 juin dans la soirée.

Ce dernier rentra chez lui, en effet, samedi vers 5 h. 30, venant de Comines, où il travaille. Naturellement, il fut vite au courant de la sinistre découverte que l'on venait de faire au quai de Dunkerque, à quelques minutes de son domicile.

Il parut assez étonné de cette trouvaille. Puis, sans motif apparent, il se débarbouilla, s'endimancha et partit, disant au fils de son amie qu'il se rendait chez le coiffeur et à des voisines, qu'il « s'en allait loin, loin, et qu'on ne le reverrait plus ».

Bien entendu, M. André le fit activement rechercher, mais jusqu'à présent on n'a pas retrouvé sa trace.

Pourquoi Hyppolite De Backer quitta-t-il son domicile dès qu'il sut qu'un cadavre de femme avait été retiré de l'eau? On apprit vite que l'harmonie ne régnait guère dans le faux ménage. Depuis trois mois surtout, les scènes succédaient aux scènes sans interruption. Le couvreur reprochait à son amie de vouloir le quitter et aussi de livrer sa maison à des cognes de passage. Le fils Herman apprit aux enquêteurs que, dans la nuit de mardi à mercredi dernier, il ne fut réveillé par aucune dispute plus violente que de coutume. Mercredi matin, lorsqu'il se leva, vers 9 h. 30, sa mère n'était plus là. Il ne devait la revoir que sur la pierre de la morgue!

On lui fit remarquer qu'il aurait dû s'inquiéter de cette disparition et qu'il est étonnant qu'il ne l'ait pas signalée depuis mercredi à la police.

Il répondit que parfois, après une dispute avec son ami, sa mère quittait Roubaix et qu'elle se rendait pour quelques jours à Charleroi chez sa fille.

Une fois de plus, il n'avait cru qu'à un voyage de quelques jours.

Des indices accablants

Une fois tout ceci établi, M. André rechercha s'il ne trouvait pas dans l'habitation une corde semblable à celle qui flottait la noyée à la plaque d'égout. Or, le fils de la victime déclara qu'une grosse corde de couvreur appartenant à l'ami de sa mère restait introuvable. Dès lors, une hypothèse vint tout de suite à l'esprit. Au cours d'un accès de colère, Hyppolite De Backer n'aura-t-il pas porté un coup mortel à son amie?

Ceci fait, redoutant les conséquences de son geste, n'aura-t-il pas décidé de faire disparaître le cadavre en le jetant, attaché à une plaque d'égout, dans le canal, espérant ainsi être tranquille pendant de longs mois.

Il est vrai que l'on n'a découvert aucune blessure apparente sur le cadavre de la noyée.

D'autre part, le fils de la victime, que nous avons vu, nous a déclaré un fait très grave. Il y a une quinzaine de jours, sa mère lui aurait avoué que, au cours d'une scène avec son ami, celui-ci l'aurait jeté par terre et lui aurait enfoncé un mouchoir dans la gorge. Lorsqu'il l'en retira, Marguerite Vandendriessche était à moitié étouffée!

De plus, M. Jules Herman nous montra un peignoir ayant appartenu à sa mère. Ce vêtement était encore taché de sang provenant de coups de pied que la malheureuse recevait.

On n'a retrouvé aucune blessure grave sur le cadavre, disons-nous.

Mais la mort n'a-t-elle pas été occasionnée par l'asphyxie provoquée par un mouchoir?

A noter que Hippolyte De Backer s'en alla de chez lui samedi soir en emportant ses papiers. Etant payé tous les quinze jours, il avait demandé un acompte à son patron. En partant, il aurait dit à quelqu'un:

— Je ne vais plus vivre longtemps.

Le meurtrier présumé

Hyppolite De Backer est âgé de 38 ans. Il est né en Belgique, près de Courtrai et exerce la profession de couvreur. Toutefois, depuis quelque temps, il travaille pour un entrepreneur de maçonnerie à Comines.

On le représente comme très courageux, mais aussi d'un caractère sournois. Il était marié et père de deux enfants. Il y a environ dix-huit mois, il fit la connaissance de Marguerite Vandendriessche et le couvreur abandonna femme et enfants pour suivre son amie à Roubaix. Il fut d'ailleurs condamné en Belgique pour abandon de famille. A la suite de cette condamnation, il prit à sa charge un de ses enfants, qu'il plaça dans une institution à Menin.

Dans le quartier, il est estimé. Il n'était pas buveur, mais, par contre, assez emporté. Il est de notoriété publique d'ailleurs, qu'il avait déjà proféré des menaces à l'égard de son amie.

Descente du Parquet

Dans le courant de l'après-midi de dimanche, le Parquet de Lille est descendu à Roubaix. Il était représenté par MM. Richard, juge d'instruction; Lavallard, substitut et un greffier. M. le docteur Muller, médecin légiste, était présent lui aussi.

Pendant que les magistrats conféraient au commissariat central avec M. André, commissaire de police chargé de l'enquête, M. le docteur Muller procédait à l'autopsie du corps de la victime, à la morgue de l'hôpital. Le praticien adressera un rapport au Parquet.

Il a délivré le permis d'inhumer.

Henri Perreyve

Le Cercle catholique du Luxembourg vient de célébrer la mémoire de l'ecclésiastique aussi distingué d'esprit que d'éducation et de manières auquel il doit sa fondation. L'abbé Henri Perreyve était le fils d'un professeur de l'Ecole de droit de Paris. En même temps qu'une haute culture d'esprit, il eut le bonheur de trouver en naissant, à son foyer, les solides convictions et les nobles vertus chrétiennes que son père et sa mère partageaient en commun, et qui furent les siennes.

Ses études au Lycée Saint-Louis furent souvent interrompues par une santé chétive qui annonçait, sans qu'on s'en doutât, la terrible tuberculose qui devait, plus tard, jeter son dévolu sur lui et en faire sa victime.

Il avait commencé ses études juridiques, lorsque les premiers symptômes de sa vocation religieuse apparurent et l'aiguillèrent sur une voie nouvelle. Il s'y avança avec une grande ardeur, bien qu'obligé de prendre mille précautions pour ménager ses forces. Le climat de Paris lui étant fort nuisible, il fit de longs séjours dans le Midi de la France, à Pau, puis à Naples et à Rome où il suivit les cours de philosophie et de théologie du Collège romain. Dans tout le cours de sa vie, il eut des alternatives de dépression physique et de soudaine vigueur, qui décontenançaient sa famille et ses amis. Lui, cependant, ne se détournait jamais du but qu'il poursuivait: se vouer à Dieu dans le sacerdoce, pour évangéliser la jeunesse et acquérir, dans ce dessein, non seulement la science requise de quiconque veut instruire les autres, mais aussi l'expérience religieuse indispensable pour gouverner les âmes.

L'Oratoire venait de se reconstituer sous la direction du Père Pététot, et H. Perreyve se sentait attiré vers cette forme de la vie ecclésiastique. Mais l'obstacle habituel, une santé qu'il fallait constamment soigner, le força de renoncer à cette chère ambition. Il fut donc prêtre séculier et ordonné en 1858.

Déjà, l'écrivain et l'orateur s'annonçaient et attiraient sur lui l'attention du public parisien. On lut avec avidité les charmantes biographies où il essayait ses forces: *Rosa Ferrucci* et *Alfred Tonnellé*. Aumônier du Lycée Saint-Louis, il put enfin commencer cet apostolat de la jeunesse auquel il aspirait de toutes ses forces. Nommé professeur d'histoire ecclésiastique à la Faculté de théologie de Paris, où il succédait à Mgr Lavigerie, il continua d'exercer ce ministère si utile. Sur les étudiants, son prestige était incomparable. Il le devait à l'étendue de son savoir, à son zèle sans égal, à la distinction de sa personne et de sa parole. Car il avait le don de l'éloquence et le carême qu'il prêcha à la chapelle de la Sorbonne en 1864, sur l'Eglise, enthousiasma son auditoire qui salua en lui un émule de Lacordaire.

Avec l'illustre dominicain, avec le Père Gratry, les frères Perraud dont l'un, Adolphe, devait être de l'Académie française et cardinal-évêque d'Autun, bref avec toute cette pléiade d'hommes célèbres qui sont connus sous le nom de l'Ecole libérale du Second Empire, Henri Perreyve entretenait les relations les plus amicales. Il avait de notre religion la même conception haute et large. Comme eux, il estimait qu'elle doit bien se garder d'être une administration pure et simple ou une académie de savants; que bouder sous prétexte de politique les institutions de son temps serait pour elle une tactique mortelle; et que, si elle veut remplir avec succès son éternelle mission, elle doit sympathiser avec les générations successives qui sollicitent d'elle leur direction morale. Ces grands principes dominent toute sa pensée et tous ses écrits dont le plus important, les *Entretiens sur l'Eglise catholique* (2 vol in-12°) se lisent encore avec fruit.

On pouvait tout espérer de l'avenir de ce jeune prêtre si instruit et si éloquent, si aimé de ceux qui lui confiaient les secrets de leur âme et qui trouvaient en lui un guide aussi sûr que dévoué. Hélas! la mort le guettait! Il en hâta l'heure par les imprudences auxquelles son zèle l'entraîna. Sa fin prématurée eut lieu le 26 juin 1865: elle inspira de cuisants regrets dont le Père Gratry fut l'interprète dans l'admirable monographie qu'il lui consacra en 1866.

L...

— **A Munich**: Le célèbre Palais de cristal dans lequel, comme tous les ans, une grande exposition d'art était organisée, a été complètement détruit par un incendie.

— **Un maître de Darventa**, localité d'Herzégovine, qu'un paysan a capturé dans la forêt avoisinante, neuf louveteaux. On signale que le même paysan a capturé jusqu'à ... jeunes fauves.

Hier a été inauguré à Mons un ossuaire qui contient les restes de deux cents évacués français

Dimanche s'est tenu, à Mons, le Congrès annuel des Anciens combattants français résidant en Belgique et, à cette occasion, a eu lieu l'inauguration de l'ossuaire érigé au cimetière, à la mémoire des évacués français morts à Mons pendant l'occupation allemande.

Le matin, à 10 h. 30, les autorités françaises et les délégations des Associations prenant part au Congrès se sont rendues au monument élevé à la mémoire des Montois, morts pour la Patrie, qui a été abondamment fleuri et là le général Chardigny, attaché militaire français à Bruxelles, a remis la Croix des combattants à de nombreux anciens soldats français.

M. Maistrieu, bourgmestre, entouré des membres du Collège échevinal et du Conseil communal, a reçu, à 11 heures, dans son cabinet, à l'Hôtel de Ville, une délégation des congressistes et le Comité de l'ossuaire.

Parmi les personnalités présentes se trouvaient le général Chardigny, qui a excusé M. le comte Peretti de la Rocca, ambassadeur de France à Bruxelles, empêché au tout dernier moment, à son grand regret: le général Pontus, représentant la F.I.D.A.C.; MM. Masson, ministre d'Etat; Bricage et Guérin, respectivement consuls de France à Charleroi et à Mons; Smits, commissaire d'arrondissement; le général baron de Blommaert, commandant la province du Hainaut; le colonel Willième, commandant le 1er chasseurs à pied; MM. Demollon, Escoffier et Thiétard, maires de Cambrai, Douai et Anzin, etc..., etc...

M. Maistrieu leur a souhaité la bienvenue et a salué la France héroïque, pacifique et vigilante.

Le général Chardigny a remercié en quelques mots.

L'inauguration de l'ossuaire

Un cortège comprenant des délégations de toutes les sociétés locales, des enfants des écoles et d'associations françaises, s'est ensuite formé pour se rendre au cimetière où a eu lieu l'inauguration de l'ossuaire contenant les restes de près de deux cents évacués français.

Devant le monument, recouvert des couleurs françaises et derrière lequel s'étaient groupés une trentaine de drapeaux de sociétés belges et françaises, M. le ministre d'Etat Masson a pris le premier la parole après que les clairons de la musique belge eurent sonné le *Garde à vous*.

Le monument a ensuite été découvert et, après que les clairons eurent sonné *Aux champs*, la Royale-Harmonie de Mons a joué en sourdine la *Marseillaise*.

M. le bourgmestre Maistrieu a pris possession du monument, au nom de la Ville de Mons.

Parlant au nom des maires des localités évacuées, M. Demollon, conseiller général du Nord, a rappelé les tristes moments du départ des exilés et a ajouté:

« Tout à l'heure, sur les restes de nos malheureux concitoyens, nous allons jeter un peu de terre natale, geste pieux qu'il nous est doux d'accomplir, mais la terre de Belgique est une terre généreuse et les nôtres peuvent y reposer en paix comme s'ils reposaient en terre de France. »

La musique militaire française a joué la *Marseillaise* en sourdine, puis a eu lieu un long et émouvant défilé devant l'ossuaire sur lequel les fleurs se sont amoncelées et dans lequel chacun a jeté un peu de terre de France, tandis que la Royale-Harmonie jouait la Marche funèbre de Chopin.

Il était midi et demi quand prit fin cette pieuse cérémonie.

Le Congrès des Anciens Combattants français résidant en Belgique

Le Congrès de l'Union fédérale des Associations des Anciens combattants français de Belgique s'est terminé par le vote d'ordres du jour résumant les revendications des Anciens combattants, puis un déjeuner a réuni deux cents convives dans le grand salon de l'Hôtel de Ville.

La table d'honneur était présidée par le général Chardigny, attaché militaire français à Bruxelles, ayant à sa droite: le général Mozin, délégué du Gouvernement belge; MM. Servais, échevin de la ville de Mons; le colonel Fournier, représentant le général Boquet, commandant la 1re région française; Mgr de Croy, doyen de Sainte-Waudru; MM. Bricage, cousul de France à Charleroi; Demester, adjoint au maire de Cambrai, représentants les maires des communes voisines; Canel et Dufour, président et vice-président de la Fédération des Anciens combattants du Nord; à sa gauche: MM. Masson, ministre d'Etat; le général Pontus, président de la F.I.D.A.C.; Francfort, président du Congrès; Guérin, consul de France, à Mons; Balavoine, président de la Fédération des Mutilés du Nord, et Dessy, président de la Fédération générale des Anciens combattants français.

A l'heure des toasts, le général Chardigny a porté la santé au Roi des Belges, puis M. Masson a bu au président de la République et au peuple français qui aime la paix dans le travail artistique et scientifique, dont les œuvres sont une source de joie et d'agrément pour le monde entier. Il a souhaité de conserver longtemps encore cette amitié franco-belge qui, dit-il, nous a transformés et qui nous a élevés. Il a, en terminant, témoigné à la France la reconnaissance et l'affection de la nation belge.

M. Francfort a salué et remercié les personnalités présentes et a bu à la fraternité franco-belge.

Le général Pontus a rappelé que les Belges et les Français ont défendu la même frontière sur laquelle ils seront toujours les premiers menacés, mais aussi les premiers à savoir résister puis, au nom des Anciens combattants belges, il a bu aux Anciens combattants français.

M. Balavoine a parlé au nom des Mutilés. Il a rendu hommage à l'héroïsme et à l'esprit de sacrifice des soldats français en qui il salue les champions de la paix.

M. Brousmistre a apporté le salut des Fraternelles des Combattants français et M. Escoffier, maire de Douai, dit, une fois de plus, la reconnaissance des villes du Nord à la population montoise pour l'accueil qu'elle réserva aux évacués.

Le général Chardigny a ensuite pris de nouveau la parole pour remercier les organisateurs de cette mémorable journée franco-belge et, après l'exécution de la *Marseillaise* et de la *Brabançonne*, écoutée debout, la réunion a pris fin au milieu du plus vif enthousiasme.

M. MAURICE DELIGNE ministre des Travaux publics et des Régions libérées préside les fêtes de la renaissance de Montdidier

M. Maurice Deligne a quitté Paris dimanche matin, pour se rendre à Montdidier, afin de présider les fêtes de la renaissance de la ville. Arrivé vers 10 h. à Montdidier où il a été reçu par les autorités, le ministre des Travaux publics a inauguré le nouvel hôtel de la Caisse d'épargne. Il a remis à cette occasion diverses distinctions honorifiques, puis il s'est rendu dans le nouveau groupement scolaire de Montdidier où a lieu une cérémonie célébrant le cinquantenaire de l'école laïque.

M. Deligne a présidé ensuite l'inauguration du nouvel Hôtel de Ville de Montdidier, magnifique édifice construit dans le style flamand.

Il a remis la croix de chevalier de la Légion d'honneur au maire, M. Lemaire, et a prononcé un discours en réponse à l'adresse du maire.

Peu après, un banquet a réuni les personnalités présentes sous la présidence du ministre des Travaux publics. Parmi les assistants, on remarquait notamment le préfet de la Somme, le maire de Montdidier, les sénateurs et députés du département, le général Debeney, qui est citoyen d'honneur de la ville, dont il fut le libérateur pendant la guerre.

A l'issue du banquet, des allocutions ont été prononcées, célébrant l'effort de reconstitution accompli dans le département.

Discours de M. Deligne

M. Deligne, parlant comme ministre des Régions libérées dit notamment:

Des mesures importantes viennent d'être prises: la prorogation des délais de remploi dont les premiers expiraient le 31 mars dernier; le financement de la Caisse de compensation qui permettra l'indemnisation des nouveaux attributaires des produits finis. La faculté d'aliéner les titres qui ont été remis en paiement des dommages de guerre.

D'autres questions importantes restent à régler. Je vais m'y employer de toute mon énergie. La liquidation des sociétés coopératives de reconstruction fait l'objet d'un projet de loi dont je signalerai l'importance au Parlement.

D'autres questions encore recevront à bref délai une solution équitable. L'admission au bénéfice de la loi du 17 avril 1919 d'une part, de plusieurs catégories de personnes ayant perdu ou n'ayant pas encore acquis la nationalité française au jour du dommage, d'autre part, de plusieurs catégories de sinistrés alsaciens-lorrains. Sur ces propositions, le Parlement sera appelé à statuer très prochainement.

M. Deligne examine ensuite la situation des dommages dans la Somme et parle enfin des grands travaux qu'en tant que ministre des Travaux publics il a été amené à étudier.

L'inauguration de la nouvelle statue de Parmentier

A l'issue du banquet, M. Maurice Deligne a assisté l'après-midi à l'inauguration de la nouvelle statue de Parmentier, le célèbre agronome français, né à Montdidier.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la Fédération des Unions de Familles nombreuses du Nord, à Lille

Dimanche, à 10 h. 15, à la salle des fêtes de la Société Industrielle, a eu lieu l'assemblée générale annuelle de la Fédération des Unions de familles nombreuses et des Associations familiales du Nord de la France.

M. Louis Wattine, président de la Fédération, était entouré de MM. Bournoux, secrétaire général; Sacré, trésorier, etc.

M. Wattine lut le rapport de l'activité de la Fédération durant l'exercice 1930. Enumérant les dégrèvements appliqués à partir du 1er janvier 1930 sur un nombre considérable d'impôts intéressant la famille, il rappela les résultats obtenus à la suite du Congrès national de septembre dernier et paria du dernier Congrès de la natalité qui s'est tenu à Lille.

La cause de la famille nombreuse, dit-il ensuite, s'identifie à celle du pays même, mais ne s'accorde pas toujours à celle d'autres catégories sociales et cela crée de nombreuses difficultés quant à l'aboutissement des vœux.

Après l'énumération des principales questions du programme, M. Wattine adressa un appel à toutes les bonnes volontés et à tous les dévouements pour renforcer les effectifs, créer des sections nouvelles et diffuser « Le Foyer », organe de la Fédération.

« La cause que nous défendons ensemble, termine-t-il, est juste entre toutes, puisqu'elle est celle de la France, de sa prospérité, de sa force et de son avenir. »

Après le rapport financier fait par M. Sacré, quarante membres du Comité directeur sont réélus à l'unanimité.

On procède ensuite à la distribution des prix.

Prix du Foyer. — Famille Louis Boquet-Mullet, de Noeux-les-Mines, 7 enfants de 1 à 13 ans. M. Boquet est âgé de 32 ans, sa femme de 30 ans.

Famille Léon Barbier-Hélmonie, aux Attaques; 6 enfants. Mme Barbier est âgée de 25 ans.

Ces deux familles sont félicitées et applaudies lorsque les prix leur sont offerts.

Prix de la Sœur aînée. — Mlle Yvonne Stallin de Coquerel, canton d'Ailly-le-Haut-Clocher, 18 ans;

Mlle Paulette Lombard, d'Amiens, 16 ans.

Prix des Orphelines du Pas-de-Calais. — Mlles Marinette Rouan, de Violaines; Louise Morel, de Nœux.

De nombreux vœux formulés au cours des réunions précédentes et au sujet desquels entière satisfaction n'a pas encore été obtenue ont été rappelés: vote familial, confirmation du vœu de septembre dernier; généralisation des primes de natalité; unification des lois de 1913 à 1923 dans l'assistance; allocation familiale obligatoire; création d'un Office national de la famille, et constitution d'une Caisse autonome de secours aux familles nombreuses; droit de citation directe pour la défense de la moralité publique; avantages sur les chemins de fer; réduction des impôts et taxes successorales; représentation dans les Commissions administratives et scolaires; suppression de la double équipe; application de la loi du 28 juin 1929 sur l'apprentissage agricole; pour les différentes médailles aux travailleurs, avance de dix ans à ceux ayant quatre enfants et plus.

Le banquet

Après la réunion, un banquet auquel prennent part de nombreux convives fut offert, salle de l'Orphéon. Il était présidé par M. Watine et on y remarquait MM. Louis Nicole, député du Nord; Doulon Saint Martin, conseiller général du Pas-de-Calais; Paul Maréchal, conseiller général du Nord; le comte d'Hespel, etc... ainsi que de nombreux représentants des sections.

A l'heure des toasts, M. Watine remercie et félicite tous les membres du Comité directeur, en particulier MM. Tourneux et Prouvost. Il cite également MM. Pauchart, secrétaire-adjoint, qui a obtenu le prix Cognacq.

Il montre ensuite la grande nécessité de l'union et du front unique sur le terrain des propagandes familiales; il parle de la vie chère et des moyens de la combattre et cite à l'appui de ses affirmations des anecdotes et remarques très intéressantes.

M. Nicole apporte l'appui de nombreux parlementaires qui ont pris à cœur la question familiale. Lui aussi préconise la coalition des efforts afin d'arriver à un résultat.

Le dernier discours est prononcé par M. Doutriaux, qui adresse une pensée recommandante aux mères de toutes les grandes familles du Nord.

«L'ermite du bois des Caures» est arrêté

Verdun, 7 juin. — Une curieuse affaire a amené le Parquet de Verdun à procéder à l'arrestation de M. l'abbé Weppe, dit « l'Ermite du bois des Caures ».

Curé de Ville-devant-Chaumont (Meuse), il s'était vu supprimer, il y a quelques années, la cure du village à la suite de difficultés avec les autorités ecclésiastiques.

Depuis, M. l'abbé Weppe s'était institué le vigilant et fidèle gardien du souvenir laissé au bois des Caures par le colonel Driant, sur l'emplacement de l'ancien poste de commandement de l'héroïque officier. L'abbé disgracié par l'autorité ecclésiastique avait fondé une sorte de musée improvisé et sollicitait des dons dont le montant s'élèverait déjà à près de 80.000 francs. Il se proposait de faire édifier une chapelle.

On reproche à M. l'abbé Weppe d'avoir constitué une œuvre sans comité.

— **La princesse Marie-Louise**, petite-fille de la reine Victoria et cousine germaine du roi George V, est gravement malade.

La 54me fête annuelle des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais, à Lille

La Société des Sauveteurs du Nord a célébré dimanche à Lille, le cinquième anniversaire de sa fondation.

A 10 h., les membres du Comité ont reçu en gare les délégués des sections de Dunkerque et de Calais et ceux du Pas-de-Calais. Un cortège se forme, qui se dirigea vers le Monument aux Morts aux pieds duquel M. Crépy Saint-Léger déposa une gerbe de fleurs.

Le groupe des sauveteurs se rendit à l'église Saint-Maurice où une messe fut célébrée à la mémoire des sociétaires défunts. Le Cercle Berlioz prêtait son concours à cette manifestation.

A l'Evangile, M. le chanoine Virleux, doyen de la paroisse, prononça le sermon de circonstance.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un cortège se forma de nouveau et se rendit aux monuments Pasteur et Jeanne d'Arc.

A 14 h., un banquet fut servi, sous la présidence de M. Crépy Saint-Léger.

Des discours ont été prononcés par MM. Crépy Saint-Léger; Ragueboom, adjoint au maire; Krein, conseil de Perse en Belgique; des Rotours, député et Cimat, conseiller de préfecture qui, tour à tour, ont magnifié le dévouement des sauveteurs.

A la salle de la Société Industrielle, les sauveteurs se réunirent dans l'après-midi. M. Crépy Saint-Léger remercia les donateurs de médailles destinées à récompenser les actes de dévouement. L'orateur montra la progression de la société, qui compte actuellement 1.656 membres. Il forma des vœux pour le prompt rétablissement du chef de bataillon Crombez, du corps des sapeurs-pompiers de Lille et procéda à la remise annuelle des récompenses.

Un magnifique concert a terminé cette réunion annuelle.

UN TÉLÉGRAMME EST ADRESSÉ AU PAPE

par le Syndicat des journalistes français et les publicistes chrétiens

Paris, 7 juin. — Le Syndicat des journalistes français et la corporation des publicistes chrétiens, réunis aujourd'hui, en assemblée générale annuelle, ont voté à l'unanimité la motion suivante:

« Profondément ému par les informations qui lui sont parvenues sur les violences matérielles et morales présentées infligées à l'Eglise, le Syndicat des journalistes français exprime à S. S. le Pape Pie XI, douloureusement et glorieusement régnant, l'hommage de son très profond respect et de son dévouement absolu.

» En attendant l'heure où la Providence assurera le respect des traités, le syndicat continuera d'apporter au Saint-Siège avec toute l'ardeur de ses prières, les armes de sa profession qui sont celles de la vérité, de la justice et de la paix. »

L'ANNIVERSAIRE DE LA COMMUNE

Paris, 7 juin. — Après les communistes qui, dimanche dernier, ont défilé au pied du mur des Fédérés, au cimetière du Père-Lachaise, les socialistes ont, à leur tour, accompli leur annuel défilé.

Venus en assez grand nombre, malgré la pluie, les manifestants, se conformant aux consignes que leur donnent les commissaires du parti, se groupent et pénètrent dans le cimetière un peu avant 15 heures.

Le défilé s'est poursuivi jusqu'à 16 h. 30 sans incidents notables.

L'AUTOMOBILE-CLUB INTERNATIONAL DE SAINT-CHRISTOPHE

L'Automobile-Club International de Saint Christophe vient d'être fondé à Paris: son siège social est 10, rue de Duras (8e). Le Club a pour président M. Gustave Gautherot, professeur à l'Institut Catholique de Paris; S. E. le Cardinal Verdier et le Maréchal Lyautey en sont Présidents d'Honneur.

L'objet du Club est de grouper tous les automobilistes, aviateurs et sportifs catholiques, en une association qui soit en mesure de défendre efficacement leurs intérêts généraux et particuliers. Ce groupement a sa raison d'être, non seulement du point de vue des avantages matériels mais au point de vue catholique, car un automobiliste catholique n'est pas ou doit ne pas être automobiliste ordinaire. Pour un automobiliste catholique, il existe en effet un ensemble de règles morales de prudence, de sagesse et de charité qui, si elles étaient communément appliquées, faciliteraient merveilleusement le délicat problème de la police des routes. Conscients de ces règles, les membres de l'Automobile-Club International de Saint Christophe s'efforceront de les respecter et de sauvegarder ainsi les personnes et le bien de leurs confrères automobilistes ou des piétons. Ce groupement veut arriver par l'exemple de ses membres à transformer les mœurs, trop souvent sauvages, de la route, à les civiliser véritablement, c'est-à-dire, en fin de compte, à les christianiser.

Les catholiques automobilistes sont invités à s'inscrire à ce Club. Pour un droit d'entrée de 10 fr. et une cotisation de 50 fr., ils auront droit à tous les avantages que donnent les organisations de ce genre.

(Pour tous renseignements et inscriptions de ce genre, s'adresser à M. Maurice Vyault, administrateur, secrétaire général de l'Automobile-Club International de Saint Christophe, 10, rue de Duras, Paris, 8e).

Dernière Heure

LE RAID DE LE BRIX

Marseille, 7 juin. — Le Brix et Doret ont survolé Marignane à 23 h. 4. Ils avaient parcouru à ce moment 2.150 kilomètres, à la vitesse moyenne de 172 kilomètres à l'heure.

La tentative se poursuit dans les meilleures conditions.

LE DÉPART DU NONCE EN LITHUANIE

Cité du Vatican, 7 juin. — La nouvelle de l'expulsion du territoire lithuanien du nonce Mgr Bertoloni est inexacte, du moins en ce qui concerne la forme.

Le nonce n'a pas été expulsé, mais il a été invité à quitter le pays. D'autre part, cette invitation lui était déjà parvenue de Rome où on le rappelait pour avoir certaines informations.

DES BAGARRES EN ALLEMAGNE

Berlin, 7 juin. — Une violente bagarre s'est produite à Chemnitz, entre nationaux-socialistes et communistes. Deux nationaux-socialistes ont été tués à coups de revolver et une dizaine d'autres blessés. Plusieurs arrestations de communistes ont été opérées.

A Duesseldorf des cortèges communistes ont manifesté en ville; des devantures ont été démolies, des arrestations ont été opérées.

Dernières nouvelles sportives

AVIRON

LES RÉGATES INTERNATIONALES DE L'UNION NAUTIQUE DE LILLE

La grande manifestation annuelle organisée par l'Union Nautique de Lille n'a pas connu son succès habituel en raison du mauvais temps. Voici les résultats techniques des différentes épreuves:

Prix des Bois Blancs (deux avirons de pointe, débutants, 1.200 m.): 1er, Cercle Nautique Aviron, Roubaix, 5'52''.

Prix de la Presse du Nord (deux avirons de couple, skiff, seniors, débutants et juniors, 1.200 m.): 1er, R.G.N., Gand, 5'20''; 2e et 3e, C.N.A. Roubaix.

Prix du Commerce (deux avirons de pointe, juniors, 1.200 m.): 1er, G.A. Calais, 5'52'' 2/5. 2e, C.N.A. Roubaix, 5'53'' 1/5.

Prix des Amis de Lille (quatre avirons de pointe, yole de mer, débutants, 1.200 m.): 1er, Sporting-Club Dunkerquois, 6'51'' 1/5; — Deuxième manche: 1er, C.N. Audomarois, 5'41'' 1/5.

Prix du Chemin de Fer du Nord (deux avirons de pointe, seniors, 1.200 m.): 1er, S.N Amiens, 5'36'' 2/5.

Prix de la Ville de Lille (embarcation bordant quatre avirons de pointe, débutants, 1.200 m.): 1er, G.A. Calais, 5'24'' 3/5. — Deuxième manche: 1er, S.N. Abbeville, en 5'20'' 3/5.

Coupe Albert Vienne (quatre avirons de pointe, débutants ou universitaires, 1.200 m.): 1er, Union Nautique Lille (Carabins), 5'50''.

Coupe des Vétérans (quatre avirons de pointe, juniors, 2.400 m.): 1er, E.M. Roubaix, 10'44''; 4e, C.A. Roubaix, 11'25''.

Prix de la Presse Parisienne (avirons et périasoires, 800 m.): 1er, Senior S.N. Amiens; 1er, Junior A.S.E. Douai.

Prix du Président de la République (quatre avirons de pointe, seniors, 2.400 m.): 1er, R.S.N. Gand, 10'49'' 3/5.

Prix des Supporters de l'U.N.L. (trois avirons de pointe, 1.000 m.): 1er, U.N. Lille.

BOXE

LE CHAMPIONNAT DE BOXE DE FRANCE, A VALENCIENNES NE PEUT AVOIR LIEU

Le Championnat de France des poids légers Baudry-Vaillamy, qui devait se dérouler au Stade des Cheminots, n'a pu avoir lieu hier en raison du mauvais temps, la pluie n'étant pas couvert. Les organisateurs rembourseront aux amateurs, assez nombreux, le prix de leurs entrées.

AUTOMOBILISME

LE GRAND PRIX AUTOMOBILE de Genève a été gagné par Lehoux (France).

HIPPISME

LE DERBY AUTRICHIEN a été gagné par Jelaion « First Start », appartenant au prince Furstenberg.

LA FÊTE ANNUELLE DES ANCIENS DES 18e ET 58e CHASSEURS A PIED, A LILLE

Dimanche a eu lieu à Lille, la fête annuelle des 18e et 58e bataillons de chasseurs à pied.

La journée commença à 10 h. 20 par l'assemblée générale, qui fut présidée par M. Brunel.

A 12 h., une messe fut célébrée en l'église Saint-Etienne, à la mémoire des chasseurs morts au champ d'honneur et des sociétaires décédés. L'allocution de circonstance fut donnée par M. l'abbé Dato, ancien aumônier des chasseurs à pied.

A l'issue de la messe, les chasseurs se rendirent au monument aux morts où ils déposèrent une gerbe.

Les sociétaires se retrouvèrent ensuite au Café Moderne, siège de l'association, où les vins d'honneur furent servis.

Enfin eut lieu le banquet traditionnel. Au champagne, des discours furent prononcés par MM. Brunel, Bideau, président de l'Association de Paris et Hanuelle des Anciens chasseurs de Driant.

Un motocycliste renverse un passant, qui est tamponné à son tour à La Chapelle d'Armentières

Dimanche matin, M. Leroy-Desrameaux, 60 ans, rue de Solférino, à Armentières, fut renversé par une motocyclette au carrefour des routes Nationale et Fleury.

Un docteur mandé d'urgence constata une fracture de l'épaule droite et très probablement une fêlure du crâne, suites de laquelle il ne peut se prononcer.

Dans la collision, le motocycliste dérapa et fut à son tour happé par une autre motocyclette. M. Leroy est blessé aux genoux.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 8 juin 1931 N° 20.

Les Lunettes bleues

PAR LOUIS D'ARVERS

— Vous me permettrez, en ce cas, de vous dire que j'ai deviné, dès le premier jour, pour laquelle des deux jeunes filles vous tournez avec tant de constance le gouvernail du *Loreley*?

— Mais...

— Jusqu'ici tout allait bien, et j'aurais parié pour vous, continua-t-elle, jugeant mon interruption sans importance, mais depuis Amsterdam vous faites fausse route. Voulez-vous me dire ce qui s'est passé entre vous ce jour-là?

— Je l'ai grondée un peu, mais elle est charmante depuis.

— C'est là justement ce qui m'inquiète.

— Je ne comprends plus du tout.

— Naturellement! fit-elle, sans daigner s'expliquer à ce sujet, mais croyez-moi, il est indispensable que Nell soit convaincue, avant peu, qu'elle n'a aucun pouvoir sur vous. Au fond, elle vous aime plus qu'elle ne croit... —

— Puissiez-vous dire vrai! Hélas! je n'en crois rien...

— Il n'est pas nécessaire non plus que vous soyez convaincu, prononça-t-elle d'un petit ton de sphynx, mais suivez mon conseil et faites-lui comprendre, brusquement, — en choc, — qu'elle vous est indifférente... et même que vous en aimez une autre... Phillis, si vous voulez.

— Ah! cela, jamais par exemple!

— En ce cas, j'agirai seule, prononça-t-elle en aparté, promettez-moi seulement de ne pas demander sa main avant une quinzaine, au moins?

— Nous faisons tous, toujours, tout ce que vous voulez! dis-je, acceptant cette dernière condition. Vous avez sûrement quelque charme, un philtre...

— Peut-être, approuva-t-elle, avec le même mystérieux sourire, et vous aurez encore des surprises, mais en attendant, je veux...

— Encore!

— ...Je veux vous sauver comme vous avez sauvé Tibe!

Nous arrivions en vue de Volendam, et Nell venait vers nous, l'air intrigué:

— Volendam est-il aussi célèbre pour la grande taille de ses hommes que pour la beauté de ses femmes? demanda-t-elle, je vois sur le quai un homme comme je n'en ai jamais vu d'aussi grand... excepté mon cousin Robert.

— Et il ressemble singulièrement à votre cousin Robert, remarqua Starr.

— Je crois que c'est lui, dis-je.

— Je suis sûre que c'est lui, affirma miss Rivers.

— Comment votre cousin se trouve-t-il ici, s'enquit le chaperon, savait-il que vous deviez visiter aujourd'hui Volendam?

— Je ne le lui ai pas écrit.

— Moi non plus, dis-je.

Personne des autres ne protesta, mais Phillis rougit.

TROISIEME PARTIE

Le point de vue de Phillis Rivers

Quoi qu'il advienne, notre arrivée à Volendam comptera parmi les meilleurs souvenirs de mon voyage. Outre l'agréable surprise de trouver M. van Buren sur le quai, nous attendant, nous avons eu la bonne fortune d'un coucher de soleil presque aussi radieux que celui d'Amsterdam. Tout était lumière et joie. J'étais si heureuse que, pour un peu, j'aurais chanté dans la rue en allant du bateau à notre hôtel, malgré de gros nuages, vers l'est, que lady Nairne déclarait menaçants.

M. Bréderode nous avait proposé de nous conduire vers le nord, en suivant la côte, jusqu'à deux autres villes mortes de Zuyderzée: Horn et Enkhuisen, puis de traverser la mer et de couper à Staveren pour entrer dans le pays de Frise. Mais le mauvais temps qu'il prévoyait l'obligeait à modifier son programme.

— Les hommes peuvent venir s'ils le désirent, dit-il, s'adressant à M. van Buren et M. Starr, mais, par ce temps, je ne voudrais pas permettre à des femmes de se risquer en pleine mer sur le *Loreley*.

— Il n'y a plus de *Loreley*, dit al